La préfecture des Yvelines lance une campagne de prévention sur le risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité accidentelle par gaz toxique en France. La préfecture des Yvelines a donc jugé nécessaire de poursuivre la mobilisation de tous les acteurs face à ce véritable problème de santé publique, et de lancer une campagne de prévention et d'information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, à destination du grand public.

Les messages principaux de la campagne en matière de prévention sont de :

- faire vérifier ses installations de chauffage et de production d'eau chaude par un professionnel ;
- faire ramoner mécaniquement ses conduits d'évacuation des produits de combustion ;
- aérer son logement même en hiver et de ne jamais boucher les entrées d'air ;
- respecter les consignes d'utilisation des appareils (notamment utilisation des chauffages d'appoint de manière discontinue, utilisation en extérieur des braseros et des groupes électrogènes).

Les supports de cette campagne sont téléchargeables sur le site Internet de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) ainsi que sur le site de la Préfecture - rubrique protection des populations - campagne de prévention).

Infos pratiques

Contact

Préfecture des Yvelines
1 rue Jean Houdon 78000 Versailles
Tel : 01 39 49 78 00

Documents
Dépliant sur les risques du monoxyde de carbone
Liens utiles
Site web de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)
Site web de la Préfecture des Yvelines